

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00417**

**CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION ALEC42 POUR 2018**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 05 novembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181018-D20180041710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181105

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018**

### **CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION ALEC42 POUR 2018**

#### **Présentation de l'association**

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Département de la Loire a été créée à l'initiative des collectivités de la Loire. Les cibles principales des missions d'accompagnement de l'ALEC sont les acteurs professionnels du bâtiment, les entreprises (opération partenariale pilotée avec les CCI, l'opération EDEL, Energie Durable dans les Entreprises de la Loire). L'Agence travaille également avec les collectivités, notamment pour la définition de leurs stratégies d'actions sur l'habitat.

L'ALEC maintient une expertise pointue sur les techniques d'aménagement, de construction, de réhabilitation ainsi que la thématique de performance énergétique des entreprises. L'Agence dispose d'outils dédiés : logiciels de simulation, caméra thermique.

Compte tenu de l'intérêt métropolitain des actions initiées par l'association, et compte tenu de la position stratégique de l'agence de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique et de sa contribution à l'animation du projet de Territoire à énergie positive, Saint-Etienne Métropole propose de subventionner l'ALEC 42 à hauteur de 111 000 € pour l'animation de la plateforme locale de la rénovation énergétique d'une part, et à hauteur de 54 835 € pour les autres missions de l'association d'autre part, identiques aux montants versés en 2017.

La convention de soutien à la conduite du programme général d'actions intègre les objectifs suivants :

- **L'accompagnement des acteurs de l'habitat**  
Le travail avec les bailleurs sociaux sera poursuivi, ainsi que les opérations Thermo Copro et Coach Copro pour l'accompagnement des copropriétés privées et l'accompagnement des acteurs en charge des OPAH-RU. Alec42 travaillera sur la valorisation des opérations effectuées sur le territoire.
- **L'animation du point info énergie**  
L'agence de l'énergie accompagnera les habitants du territoire TEPOS (SEM et les 3 EPCI du Pilat) dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique matérialisé par le dispositif de point info énergie (premier conseil).
- **L'accompagnement des acteurs économiques**  
Alec42 assurera une sensibilisation des entreprises en lien avec les clubs d'entreprises, et en collaboration avec les développeurs économiques de Saint-Etienne Métropole. EDEL poursuivra le suivi et l'accompagnement des porteurs de projet souhaitant mobiliser les éco-investissements de Saint-Etienne Métropole. Dans le cadre de la transition énergétique, EDEL apportera son expertise en faveur des

projets d'écologie industrielle. Enfin, la faisabilité de l'élargissement du dispositif d'accompagnement aux structures commerciales sera évaluée.

- L'étude des actions à mettre en œuvre pour la baisse des consommations énergétiques des logements dans le cadre de quartier Tarentaize Beaubrun Couriot Alec42 souhaite effectuer le diagnostic des logements de l'habitat dans le quartier comprenant tous les types de logements et au moyen de solutions innovantes, en partenariat avec l'Ecole des Mines et son projet IMope, ainsi que la SEDL qui assure l'étude OPAH-RU. Un plan d'actions et des préconisations seront formulées pour le parc privé, le recyclage immobilier, la rénovation du parc social, l'intégration du numérique dans l'habitat et la sensibilisation et l'accompagnement des habitants.
- L'accompagnement des acteurs du bâtiment et de la formation professionnelle dans le cadre de TEPOS et de l'étude de faisabilité sur un « pôle de l'efficacité énergétique »  
Alec42 accompagne tout au long de l'année les professionnels du bâtiment vers une plus grande professionnalisation en faveur de la rénovation énergétique. A ce titre, l'agence favorisera les liens entre Saint-Etienne Métropole et les syndicats professionnels dans le cadre des études et projets menés par Saint-Etienne Métropole.
- La mise en œuvre de projet et l'accompagnement d'acteurs en faveur de la mobilité durable  
Alec42 accompagnera les acteurs locaux dans le but de développer des projets facilitant la mobilité douce, et facilitera les projets tels que les plans de déplacements. L'agence sensibilisera, informera et accompagnera également les habitants.
- La contribution aux démarches locales de transition énergétique, en cohérence avec la démarche TEPOS de Saint-Etienne Métropole  
Alec42 favorisera les liens entre Saint-Etienne Métropole et les porteurs de projets, les liens entre les porteurs de projets et les financeurs, le partage d'informations entre acteurs locaux, l'exploitation des données disponibles par les porteurs de projets...

La convention de soutien à la mise en œuvre de la Plateforme Locale de Rénovation Énergétique « Rénov'actions42 » intègre les objectifs suivants :

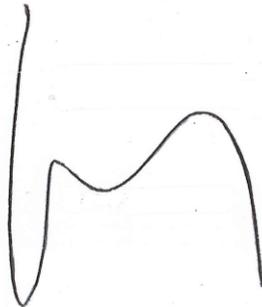
- l'accompagnement des habitants du territoire TEPOS (SEM et les 3 EPCI du Pilat) dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique, depuis l'intention du projet jusqu'à sa réalisation et son évaluation. Cet accompagnement sera complémentaire avec les actions menées par ailleurs dans le cadre du dispositif d'espace info énergie (EIE),
- l'animation d'un réseau de professionnels du bâtiment capables de répondre à la demande en matière de rénovation énergétique performante,
- Alec42 veillera à intégrer les banques dans la plateforme dans le but de favoriser le financement des réhabilitations,
- Alec42 assurera également une action complémentaire de la plateforme en intervenant ponctuellement dans des communes ou des quartiers pour des actions renforcées.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention à ALEC 42 pour un montant de 165 835 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les deux conventions de partenariat afférentes à cette demande de subvention,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents afférents à cette opération,**
- **la dépense correspondante sera imputée à la destination SUBVCDVIE et TEPOS du budget de fonctionnement 2018 du développement durable et des énergies,**
- **les recettes correspondantes seront perçues sur la même ligne budgétaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé REYNAUD', written on a light blue grid background. The signature is stylized and cursive.

**Hervé REYNAUD**